

Règlement du vide grenier du 26 Avril 2020

Article 1 : L'exposant doit se plier au règlement de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

Article 2 : La manifestation est réservée aux particuliers pour la vente d'objets personnels et usagés. La vente d'armes en état de fonctionnement est interdite. La vente exclusive de vêtements ou de produits alimentaires est également interdite.

Article 3 : Pour avoir accès à un emplacement, l'exposant doit avoir rempli les formalités administratives et acquitté son inscription. Le jour du vide grenier, il devra être muni de la pièce d'identité conforme à la copie fournie à l'inscription.

Article 4 : L'accès à l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'accompagner d'une personne responsable de l'organisation.

Tout exposant s'engage à accepter l'emplacement qui lui est indiqué par la personne responsable de l'organisation. Il ne peut en aucun cas choisir son emplacement.

Article 5 : Dans le cas où plusieurs exposants souhaiteraient être placés côte à côte ou à proximité, il est impératif que les véhicules arrivent en même temps au pointage d'entrée. L'équipe d'organisation, sans garantir le résultat, fera son maximum pour satisfaire ce souhait.

Article 6 : L'accueil a lieu le matin de 6h00 à 8h00. Tout exposant se présentant après 8h00 se verra refuser l'installation de son stand. L'exposant s'engage à recevoir le public à partir de 9h00 et à ne pas remballer avant 18h00, sauf intempéries.

Article 7 : Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription si annulation par le souscripteur.

Article 8 : Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité de l'exposant, tant en cas de casse, de vol ou d'autre préjudice.

Article 9 : Au départ de l'exposant, l'emplacement devra être propre, débarrassé de tout objet, papier et déchet.

L'ABANDON DE DECHETS SUR L'EMPLACEMENT ET SUR LE SITE EST INTERDIT

Demande de réservation d'emplacements

Je soussigné,.....

(Nom et prénom de l'exposant)

NATURE et N° DE LA PIECE D'IDENTITE :

Tél : Mail(en majuscules) :@.....

(mail obligatoire pour la confirmation d'inscription)

- Je suis et/ou j'ai un ou plusieurs enfants licenciés au FC Rezé Oui Non
- J'habite la commune de Rezé Oui Non
- Je réserve emplacement(s) (5mx5) x 13€ = € chèque à l'ordre de « FC Rezé »
- Je viendrai avec : Véhicule léger Véhicule léger avec remorque
 Camion de hauteur < 2m Camion de hauteur > 2m
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation joint et déclare l'accepter sans réserve.
- Conformément à la réglementation en vigueur, j'atteste m'engager à ne pas participer à plus de deux autres manifestations de la même nature au cours de l'année civile 2020.

Date :

Signature

A joindre à ce bulletin, le paiement ainsi qu'une photocopie recto et verso de la pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport) de la personne qui exposera sur l'emplacement.

Ces 3 documents sont à renvoyer à

Football Club Rezé

Commission Animation (Vide Grenier)

10 rue Victor Hugo – 44400 Rezé

✉ **fcr93.vg@gmail.com**